

Les textes de la bibliothèque sont archivés selon les normes standard.

Informations qui définissent l'édition d'un texte

L'édition d'un texte est définie à l'aide des informations suivantes :

Titre

Auteur

Directeur de la publication

Éditeur

Ville de publication

Année de publication

Ces informations sont généralement mentionnées dans le *surtitre* ou dans le *frontispice* du livre.

La forma de l'édition

Pour indiquer l'édition d'un texte, c'est le style de *citation brève* qui est adopté. Les éventuels ajouts peuvent être insérés en suivant les règles de la norme ISO 690.

Le schéma le plus courant est le suivant :

Auteur. *Titre*.

Ville, éditeur, année.

ISBN.

- **Auteur** - L'auteur principal (voir ci-dessous en cas de pluralité d'auteurs). Sous la forme directe *Prénom Nom*, de préférence en toutes lettres, ou sous la forme indirecte, *Nom, Prénom*. Suivi d'un point (.

- **Titre** - Le titre, dans sa forme exacte tel qu'il apparaît dans le frontispice (majuscule, ponctuation interne). En *italique*, suivi d'un point (.)
- **Ville** - Le lieu de publication Suivi d'une virgule (,)
- **Éditeur** - Le nom courant de la maison d'édition, suivi d'une virgule (,)
- **Année** - L'année de publication de l'édition en question, à l'exclusion des éventuelles réimpressions. Suivie d'un point (.)
- **ISBN** - Le code défini par la norme ISO pour l'identification univoque des livres publiés. Le logiciel de Wikipédia le reconnaît automatiquement et le transforme en lien s'il est précédé par le sigle **ISBN**. Suivie d'un point (.)

Remarques :

- Quand le code ISBN existe, l'identification de la source est plus facile. Les pages des sources bibliographiques, disponibles en ligne, fournissent une liste de sites où il est possible d'effectuer des recherches à partir du code ISBN.

Citations :

La structure générale des citations est la suivante :

Auteur. *Chapitre*, in (Directeur de la publication.) *Titre*. Nationalité, Ville, Éditeur, Année. pages N-N.
ISBN.

Citation de plusieurs auteurs

Pour plus de précisions, il n'est pas fait recours à la formule générique « aa vv. » (auteurs divers) pour indiquer des œuvres de plusieurs auteurs, mais les auteurs sont cités dans l'ordre alphabétique.

Les co-auteurs sont indiqués dans l'ordre alphabétique selon le nom de famille, séparés par « et » s'ils sont deux, ou par un point-virgule dans les autres cas (;).

- En général, si les auteurs sont au nombre de trois ou plus, seul le premier est généralement indiqué, suivi du terme « *et al.* » en italique.

- Quand la citation de tous les auteurs n'est pas chose pratique, il est préférable d'attribuer l'œuvre au directeur de publication plutôt qu'à l'auteur principal en faisant suivre son nom de la mention « (sous la direction de) ».